

%Lingoda

LECTURE

L'adoption

NIVEAU

Intermédiaire (B1)

NUMÉRO

FR_B1_2053R

LANGUE

Français



Objectifs

 Je peux lire et comprendre un texte sur l'adoption.

 Je peux donner mon opinion sur l'adoption.





Révision de vocabulaire

- 1. **Lisez** le vocabulaire et **discutez** du sens avec vos camarades.
- 2. **Écrivez** une question en utilisant un de ces mots.
- 3. **Posez la question** à un e camarade.







Lecture

- 1. Lisez le texte
- 2. **Relevez** les mots que vous ne connaissez pas et **discutez** avec vos camarades.



L'adoption

À une époque où la contraception est entrée dans les mœurs et où les femmes peuvent disposer de leur corps comme elles l'entendent, le fait de ne pas parvenir à avoir un bébé rapidement peut ouvrir des blessures profondes au sein d'un couple en désir d'enfant. L'adoption devient alors une alternative envisageable pour satisfaire ce besoin de parentalité.

L'adoption peut être une très bonne solution à la fois pour les parents et pour les enfants. Singulièrement, ce sont les couples les plus jeunes (de 18 à 24 ans) et les plus âgés (plus de 50 ans) qui sont les plus favorables à l'adoption, justifiant leur choix en mettant en avant des valeurs humanistes et altruistes. Les couples qui s'engagent dans une procédure d'adoption savent qu'ils vont devoir triompher d'un parcours du combattant pour arriver à leurs fins : accueillir un enfant dans leur foyer...

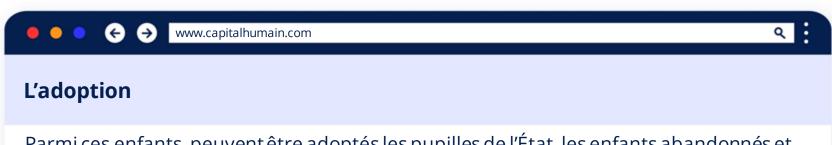
En France, environ 1 000 enfants français sont adoptés chaque année, cela représente seulement un tiers des adoptions réalisées.





Lecture

- 1. Lisez le texte
- 2. **Relevez** les mots que vous ne connaissez pas et **discutez** avec vos camarades.



Parmi ces enfants, peuvent être adoptés les pupilles de l'État, les enfants abandonnés et les enfants dont les parents ont consenti à l'adoption. Les pupilles de l'État peuvent être des enfants dont on ne connaît pas les parents, des orphelins, ou encore des enfants trouvés qui ont été recueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les parents qui ont consenti à l'adoption concernent les parents biologiques ou tout autre membre de la famille. Il s'agit alors d'enfants dont les parents sont décédés ou de parents qui ont perdu leur autorité parentale et ont leur enfant placé sous la tutelle de l'État. Cette situation concerne donc également les enfants nés sous X, c'est-à-dire les enfants nés d'une mère qui n'a pas souhaité révéler son identité.





C'est un parcours du combattant.

La procédure d'adoption est qualifiée de parcours du combattant, que cela signifie-t-il?





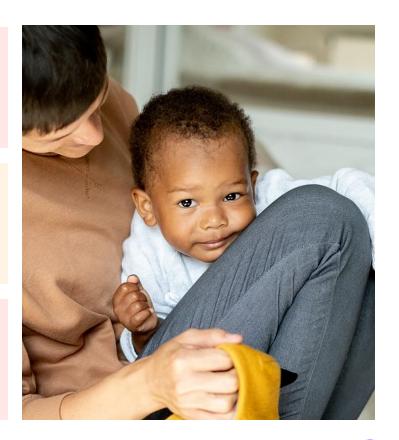
Compréhension écrite

Répondez aux questions sur le texte.

Pour qui la solution de l'adoption est-elle la meilleure?

Qu'est-ce qu'une personne **altruiste** ?

Selon vous, que représentent les 2/3 des enfants adoptés en France?





3



Placez ces termes suivant leur définition

1	Marie est une, sa mère n'a pas voulu donner son nom quand elle a accouché.	
2	Ces enfants ont perdu leurs parents, ils vont être déclarés	er
3	Julie et ses frères ont été recueillis par l' quand leurs parents les ont abandonnés.	р
4	Les n'ont plus de parents avant d'être adoptés.	

Aide Sociale à l'Enfance enfant née sous X pupilles de l'État enfants abandonnés



Lecture

Néanmoins, les parents biologiques disposent d'un délai de deux mois pour revenir sur leur décision : c'est le délai de rétractation. C'est pourquoi aucun enfant de moins de deux mois n'est placé en vue d'une adoption.

Les couples qui décident d'entamer une procédure d'adoption doivent au préalable faire une demande d'agrément.

Cet agrément est indispensable pour pouvoir adopter un enfant, en France ou à l'étranger. Il a pour objectif d'évaluer les familles candidates à l'adoption dans leurs capacités familiales, éducatives et psychologiques d'accueil. En réalité, il ne s'agit pas de sélectionner les candidats mais de vérifier l'absence de contre-indication à leur projet d'adoption.







Choisissez la réponse appropriée

1	De combien de temps disposent les parents biologiques pour se rétracter sur l'abandor			
	a. Deux ans	b. Deux mois	c. Deux semaines	d. Deux jours
2	Que doivent faire les d	candidats à l'adoption	en premier lieu ?	
	a. Une demande d'agrément	b. Une demande d'adoption	c. Une visite à l'orphelinat	d. Une recherche d'enfant
3	À quoi sert cette dem	ande?		
	a. Sélectionner les enfants	b. Vérifier le statut des parents	c. Sélectionner les parents	d. Vérifier qu'il n'y a pas de contre-indication
4	Cet agrément est	·		
	a. facultatif	b. indispensable	c. questionnable	d. discutable



9.

La demande d'agrément

Que pensez-vous de cette évaluation obligatoire dans le processus d'adoption ? Justifiez.

Que pensez-vous des phrases suivantes?

1



Tout le monde ne devrait pas être parent. L'agrément devrait être obligatoire pour tous.

2



L'agrément est important, car il prouve que les parents sont de bonnes personnes.

"



Lecture

Après obtention de l'agrément, les candidats peuvent s'adresser à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de leur département ou d'un autre (Outre-Mer, par exemple) ou à un Organisme autorisé pour l'adoption (OAA), même si cette voie est plus rare. Comme pour une grossesse, le délai entre la demande d'agrément et la validation de cet agrément est d'environ neuf mois. Grâce à ce document, les parents peuvent alors entamer des démarches pour adopter un enfant, et ce de manière parallèle pour la France et pour l'étranger.

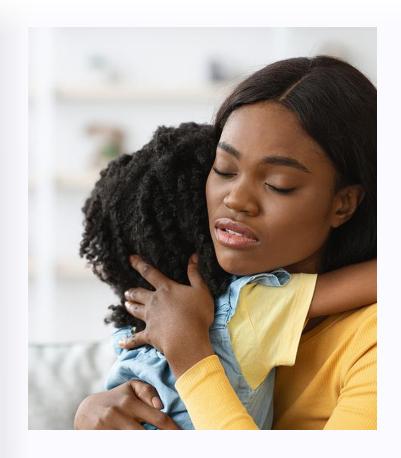
Si l'agrément est relativement rapide à obtenir, en revanche, les propositions d'adoption sont en général très longues à venir : les couples doivent parfois patienter cinq ans avant que l'administration leur propose un enfant à adopter...

À la suite de cela, l'ASE contacte la famille choisie par le Conseil de famille. Elle donne des informations sur l'enfant: son histoire, sa situation familiale, parfois des photos...



Lecture

Puis c'est l'heure de la première rencontre à la pouponnière ou à l'orphelinat. C'est également le moment de soulagement pour les futurs parents, qui voient enfin le bout de cette longue procédure. Selon l'âge de l'enfant, un certain nombre de rendezvous ont lieu, parfois même un parrainage le week-end avant l'installation de l'enfant dans son nouveau foyer. C'est le tribunal d'instance qui prononce l'adoption grâce à laquelle une nouvelle famille est comblée.

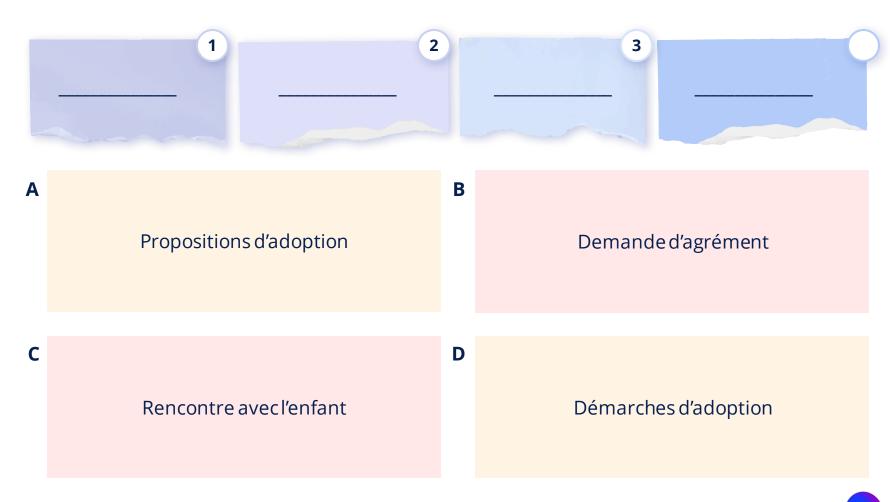






Les étapes de l'adoption

Replacez les étapes d'une procédure d'adoption dans l'ordre.







L'adoption



Parlons de l'adoption dans votre pays. **Échangez** des informations et débattez lorsque c'est possible.

Dans votre pays, quelles sont les démarches d'un couple qui veut adopter?

Seriez-vous prêt à suivre ce processus ? Selon vous, est-ce un processus équitable ? Pourquoi ?

Est-il plus facile d'adopter dans votre pays d'origine ou à l'étranger? Pourquoi?



9.

Réfléchissons!

 Est-ce que vous pouvez lire et comprendre un texte sur l'adoption ?

Est-ce que vous pouvez donner votre opinion sur l'adoption ?

Le ou la professeur·e donne aux étudiants·es des conseils pour s'améliorer.



Fin de la leçon:

Expression

Faire d'une pierre deux coups

Sens: réaliser deux actions en même temps et en tirer un double bénéfice

Exemple: En allant à la bibliothèque, j'ai pu rendre mes livres empruntés et emprunter de nouveaux livres. J'ai ainsi fait d'une pierre deux coups.







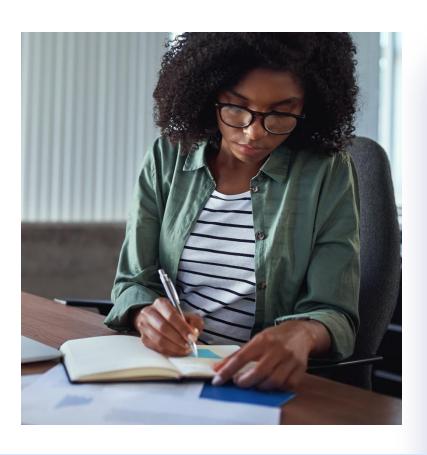
Pratique additionnelle

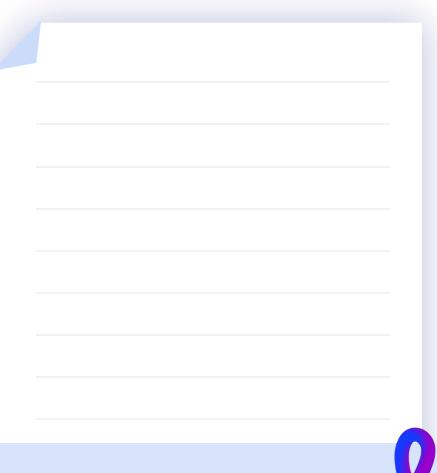


Dictée



Écrivez ce que le professeur vous dicte.







Débat



Que pensez-vous de l'adoption internationale ou nationale ? Pourquoi ? **Discutez** avec vos camarades.



Je pense que l'adoption internationale est bien car...

Je pense qu'il faut prendre en compte...

- héritage coutumes
- traditions
 - langue

- appartenance
- différences culturelles
- •••





Vocabulaire



Complétez les phrases à l'aide des mots proposés.

1	L'identité de cet enfant est inconnue, car il est
2	Ces enfants ont été déclarés, car leurs parents ne sont plus en mesure de s'occuper d'eux.
3	La demande d' permet de vérifier si les adoptants sont aptes à accueillir un enfant dans leur foyer.
4	Une fois que la demande d'agrément a été approuvée, les adoptants peuvent déposer une demande d'
5	Les enfants dans l' reçoivent une éducation et une formation pour les aider à mieux intégrer la société.

agrément adoption né sous X orphelinat pupilles de l'État



9.

Corrigés

P. 8 : 1. Enfants nés sous X, 2. pupilles de l'Etat, 3. Aide Sociale à l'Enfance, 4. enfants abandonnés.

P. 10: 1B, 2A, 3D, 4B.

P. 14: B, D, A, C.

P. 21: 1. né sous X, 2. pupilles de l'État, 3. agrément, 4. adoption, 5. orphelinat



9.

Transcription

En France, environ 1 000 enfants sont adoptés chaque année, cela représente seulement un tiers des adoptions réalisées.

Parmi ces enfants, peuvent être adoptés les pupilles de l'Etat, les enfants abandonnés et les enfants dont les parents ont consenti à l'adoption. Les pupilles de l'État sont les enfants sans filiation connue ou établie, les orphelins, ou encore les enfants trouvés qui ont été recueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les parents qui ont consenti à l'adoption concernent les parents biologiques ou tout autre membre de la famille. Il s'agit alors d'enfants dont les parents sont décédés ou de parents qui ont perdu leur autorité parentale et ont leur enfant placé sous la tutelle de l'Etat. Cette situation concerne donc également les enfants nés sous X, c'est-à-dire les enfants nés d'une mère qui n'a pas souhaité révéler son identité.

Néanmoins, les parents biologiques disposent d'un délai de deux mois pour revenir sur leur décision : c'est le délai de rétractation. C'est pourquoi aucun enfant de moins de deux mois n'est placé en vue d'une adoption.





Résumé

Donner son opinion

- Je pense que ; je trouve que ; à mon avis ; selon moi
- Je suis d'accord ; je ne suis pas d'accord

L'adoption

- né sous X ; pupille de l'État ; adopter ; l'orphelinat ; la demande d'adoption ; la demande d'agrément
- Les parents biologiques de cet enfant ont choisi de l'abandonner et de le laisser naître sous X.





Vocabulaire

contraignant, contraignante

naître sous X

la pupille, le pupille

adopter

la demande d'agrément

la demande d'adoption

la contre-indication

l'orphelinat





Notes

